

Image not found or type unknown



Demande de pension alimentaire

Par **GASTOU**, le **09/08/2009** à **10:50**

Bonjour, rnje suis séparée d'avec mon compagnon depuis 2 ans, mon ex compagnon ne m'a jamais versé de pension pour notre fille. Elle est aujourd'hui âgée de 19 ans qui doit en faire la demande elle ou moi? merci par avance de votre réponse